

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Santé mentale

2026-2027

Code : S.PH.S0370. 3906.F.24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☒ Autre : Module bloc

1. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Non

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☒ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☐ Fb1 ☒ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Identifier, comprendre et argumenter le rôle du physiothérapeute en charge de patient présentant une problématique psychique en tenant compte de son fonctionnement psychologique.
- Dans sa pratique de physiothérapeute, être capable de prendre en considération les spécificités identifiées chez le patient présentant des troubles psychiatriques.

- Acquérir, développer et mobiliser les savoirs de base au sujet des principales atteintes psychopathologiques utiles dans l'approche globale du patient.
- Être capable d'intégrer les éléments de santé mentale dans son raisonnement clinique guidant l'élaboration, la conduite et l'évaluation de la prise en charge en physiothérapie.
- Être capable d'adapter et d'utiliser certaines techniques de physiothérapie dans le cadre d'approche thérapeutique en psychiatrie.
- Dans le cadre de sa pratique, être capable d'établir et de maintenir une relation thérapeutique adéquate avec les patients présentant des troubles psychiques.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Types de personnalité et mécanismes de défense
- Différents courants de pensée en psychiatrie
- Eléments de psychopathologie : Les troubles de l'humeur, les syndromes psycho-organiques et autres troubles cognitifs, les psychoses
- Pour chacune de ces psychopathologies : définitions, symptomatologies, approches thérapeutiques et attitudes psychothérapeutiques
- Outils d'évaluation en psychiatrie (Evaluation de l'état cognitif, de l'alliance thérapeutique, de l'état mental, du risque suicidaire, ...)
- Spécificités dans l'élaboration, l'adaptation et le maintien de la relation thérapeutique auprès de patient présentant des troubles psychiatrique (cadre, limites, transgression, valorisation, médiation par le mouvement, transfert, ...)
- Introduction et expérimentation d'approches corporelles
- Immersion dans un service aigu de psychiatrie

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|--|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☒ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|----------------------------------|--|---|
| ☐ Ecrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : Poster |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation, d'attribution de la qualification ainsi que les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

La participation à la journée d'immersion est indispensable parce qu'essentielle au processus de réalisation des objectifs du module.

7. Bibliographie principale

- Les supports de cours sont accompagnés d'une liste de références.

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : DEMEULENAERE Philippe

Descriptif validé le 12.08.2026, par MTR